



## **PROCES VERBAL de la réunion du Comité Directeur de la LIGUE de NOUVELLE AQUITAINE de SAVATE B. F. et D.A. du 12 février 2022**

### ***Organisée en visioconférence***

#### **Ordre du jour :**

- Information sur les subventions FDVA et ANS 2022 et de l'aide que pourra apporter l'agent de développement de la LNA pour instruire les dossiers.
- Décision de donner mandat au Président de la LNASBF&DA pour agir en justice (affaire Eric MASSELIN).
- Décision quant à l'appui financier que la LNASBF&DA pourra apporter aux clubs et Comité Départemental du 47, victimes des agissements d'Eric MASSELIN
- Aide au déplacement du Ratel Club Confluent championnat du Monde Amine ZIANI.

**Membres du comité directeur présents:** Mr BARRERE Stéphane (Président), Mr BIBARD Clément (trésorier), Mme PEREZ-DIGON Josefina (Vice-présidente), Mr. HAGOUG Murphi (membre), Mr DUBOIS Terrence (membre), Mr MESGUEN Marc (membre), Mme CHAPEAU Solen (membre), Mme KLYMENKO Ievgeniia (Vice-présidente) et Mr NICOLAS Patrick (Membre),

**Membres excusés:** Mr BEYRET David Secrétaire général (pouvoir de représentation et de vote donné au président), Mme POLLET Aude (membre), Mme HERNANDEZ Chloé (membre).

**Invités :** Mme Marion LECUONA (Présidente CD47 + 47FightClub), Mr Sébastien CHABRIER (Trésorier C.D.47 + Ratel C. C.), Mr Jean Luc DELVERT ( Secrétaire C.D.47 + Boxing Savate Villenuevois), Mr Fabrice PARAILLOUS (CD47 + 47FightClub), Mr Sébastien TESSERON (RLJ et RLC), Mr Pierre BOUTET (Membre C.D.LNASBF&DA invité), Mr Philippe DIEZ (Com Discipline LNASBF&DA), Mr Herbert THEVENON (ETRLNA), Mr Richard LE FRIEC (ETRLNA)

**Présidents et dirigeants de comités départementaux présents :** Mme PEREZ-DIGON Josefina (CD33), Mr DUBOIS Terrence (CD79), Mr TESSERON Sébastien (CD16) et Mme CHAPEAU Solen (CD19)

9 membres du CD sur 12, la réunion peut se tenir et délibérer.

### **La séance est ouverte à 8h45**

Introduction du président de la LNA, qui annonce qu'en l'absence du secrétaire général assurera les fonctions de secrétaire de séance et de ce fait, la rédaction du procès verbal de la réunion.

Après une rapide information sur les dossier de subvention FDVA et ANS que devront déposer les Présidents des divers Comités Départementaux le président laisse la parole à la Président intérimaire du Comité Départemental du Lot et Garonne.

Marion LECUONA expose les agissement d'Eric MASSELIN (CTD47) depuis le mois de décembre (avant et après l'AG du CDSBF47 du 11/12/2021) mais aussi de l'action engagée par le CD47.

Stéphane BARRERE intervient pour préciser la position du Président de la Fédération quant à cette affaire (il restera discret et prudent), mais aussi d'indiquer qu'il a été mis fin aux fonctions de CTD d'Eric MASSELIN par le CD fédéral du 5 février 2022.

Jean Luc DELVERT intervient afin de compléter les informations données par la Présidente du CD47. Il explique l'historique de la réanimation du CD47 par Eric MASSELIN suite à la création de la Ligue de Nouvelle Aquitaine. Il indique qu'en plus de la plainte pour abus de confiance déposée en décembre par son épouse Aurore DELVERT (alors Présidente du CD47), la cour Régionale des Comptes à aussi été saisie.

Richard LE FRIEC intervient pour demander si des sanctions ne pourraient être prises à l'encontre des clubs dirigés (directement ou indirectement) par monsieur MASSELIN ou de ses athlètes.

Térence DUBOIS indique son désaccord avec une quelconque action préjudiciable aux adhérents des clubs en question.

Fabrice PARAILLOUS intervient pour commenter le mail de la fédération adressé le 10/02/2022 à Mr MASSELIN l'informant de la décision prise lors du CD du 5/02/2022 de mettre fin à ses fonctions de CTD47.

Sébastien CHABRIER intervient en qualité de Trésorier du CD47 pour souligner les incohérences qu'il a pu constater à la lecture des documents comptables fournis par Mr MASSELIN ( Compte de résultat du CD47 : 43000€ de ressources( soit le double du CD33, un comité trois fois plus important en terme de licenciés...).

Compte tenu du fait qu'il faille libérer certains membres de la réunion, Le Président Stéphane BARRERE demande de passer aux vote des décisions à prendre concernant cette affaire :

1) Dans l'éventualité d'une action en justice contre Monsieur MASSELIN, il demande au Comité Directeur de lui donner mandat afin qu'il puisse agir en justice au nom de la Ligue de Nouvelle Aquitaine de Savate

Le vote intervient : **Approuvé à l'unanimité des membres présents**

2) Il demande au Comité Directeur de se prononcer quant à l'appui financier (prêt) que la Ligue pourra apporter au CD et clubs du 47 dans le cas ou un avocat serai nécessaire à la défense de leurs intérêts dans l'objectif d'une réparation des préjudices subis.

Le vote intervient : **Approuvé à l'unanimité des membres présents**

A l'issue des votes, Sébastien CHABRIER expose le projet de son club (le Ratel C.C.) d'organiser un voyage en bus afin de permettre à trente cinq licenciés du 47 (et d'ailleurs) d'encourager Amine ZIANI lors de sa finale mondiale de cette fin de mois à la Motte Servolex. Il indique que dans le but de réduire le coût du déplacement des supporters, une aide de la Ligue a été sollicitée.

Le président indique que la Ligue n'a aucune vocation a aider financièrement un club dans une telle organisation ; celle-ci restant une action départementale il n'entend pas créer de précédent. Cependant, compte tenu du caractère exceptionnel de cette rencontre mais aussi de la situation de la trésorerie du Comité, la Ligue de N.A. est disposée à accorder un prêt au CD47. La condition à l'obtention de cette aide étant la suivante : le CD47 s'engage au coté du Ratel C.C. et devient coorganisateur de ce déplacement ce sera à lui d'assumer le remboursement du prêt consenti par la Ligue.

Clément BIBARD, le trésorier de la Ligue insiste sur le fait qu'il ne s'agit que d'un prêt que la Ligue est en capacité d'accorder.

Le vote intervient : **Approuvé à l'unanimité des membres présents**

Le Président demande à Jean Luc DELVERT, le secrétaire du CD47, de bien vouloir convoquer une réunion du comité directeur de son CD afin que décision de co-organiser ce déplacement soit prise par le CD47 et qu'il en soit fait information à la Ligue au plus vite.

### **La séance est levée à 10h**

Le président

Stéphane BARRERE



La vice Présidente

Josefina PEREZ DIGON

